ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 602

Texte de la question

MISE EN PLACE DU PLAN CAMPUS

M. le président. La parole est à M. Jean Tiberi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean Tiberi. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la ministre, mercredi dernier, vous avez dévoilé les six premiers sites retenus dans le cadre de l'opération Campus, qui offre cinq milliards d'euros à dix sites universitaires, afin qu'ils deviennent des campus d'excellence. On peut comprendre l'engouement des nombreuses universités candidates et leur attente légitime. Les universités de Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Grenoble et Strasbourg ont été sélectionnées, après qu'un jury se fut prononcé sur la qualité des dossiers. Si j'ai bien compris, il ne s'agissait que d'une première vague de sélection ; nous attendons donc les résultats de la seconde.

Afin de mieux mesurer les chances de ceux qui, comme nous à Paris,...

M. Maxime Gremetz. Et Amiens !

M. Jean Tiberi. ...notamment dans le Quartier Latin, n'ont pas été retenus, pouvez-vous nous éclairer sur les choix que vous avez déjà faits, et nous dire dans quelles conditions interviendra la sélection des quatre sites restants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pecresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pecresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur Tiberi, l'opération Campus est une première.

D'abord par sa méthode : un concours ouvert à toutes les universités, avec un jury international et indépendant, qui a rendu, selon des règles transparentes, des avis motivés et publics.

C'est aussi une première par son ampleur : cinq milliards d'euros de crédits exceptionnels que le Président de la République a décidé de consacrer à dix campus du XXIe siècle. C'est du jamais vu ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Six projets ont été sélectionnés ; dix-neuf universités, 340 000 étudiants, 15 000 chercheurs sont concernés.

Je comprends la déception des universités qui n'ont pas été retenues, et je veux leur dire qu'elles ne seront pas laissées seules. Les engagements des contrats de projets État-régions seront intégralement tenus *(Mêmes mouvements)* et toutes les situations immobilières préoccupantes seront réglées d'ici 2012, car l'opération Campus créé une dynamique bénéfique à toutes les universités. Ces cinq milliards d'euros de crédits exceptionnels s'ajouteront au milliard d'euros de mon budget qui, chaque année, est consacré à l'immobilier universitaire. *(Mêmes mouvements.)*

Alors, à la surprise générale, Paris et l'Île-de-France n'ont pas été retenus. *(Mêmes mouvements.)*

M. Guy Teissier. Ni Marseille !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au premier tour, Paris souffrait de handicaps, principalement la situation totalement emmêlée de l'immobilier universitaire parisien : 130 sites universitaires à l'intérieur du périphérique, parfois trois universités dans le même immeuble ! Deuxième handicap : l'absence de coordination des projets entre les acteurs, et notamment sur la vie étudiante.

Dernier handicap : l'engagement malheureusement insuffisant des collectivités locales pour donner une vision cohérente de l'aménagement du territoire francilien. *(Huées sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen*

et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.) Il faut y voir clair. C'est pourquoi je lancerai un audit de l'immobilier universitaire parisien dès cet été.
Toutefois, l'Île-de-France et Paris gardent des atouts pour le deuxième tour. Ils disposent d'un potentiel scientifique et universitaire exceptionnel, puisqu'ils rassemblent 25 % des étudiants et représentent 40 % de la recherche publique. Il y a enfin - mieux vaut tard que jamais ! - la volonté de tous les acteurs de travailler ensemble sur les projets. Rien n'est donc joué, monsieur le député. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Données clés

Auteur : M. Jean Tiberi
Circonscription : Paris (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 602
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 juin 2008
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 juin 2008